

Actualisation des outils d'aide à la saisie

Depuis 2010, Présanse met à disposition des SPSTI, des nomenclatures partagées, les Thésaurus Harmonisés, pour répondre à l'ensemble de leurs missions.

En 2020-2021, afin de faciliter et d'optimiser la saisie des données pour une traçabilité plus efficace, des outils d'aide ont été développés par les Groupes Thésaurus de Présanse en fonction des besoins des utilisateurs et des supports déjà utilisés dans les Services. Une actualisation en avait été faite lors de la mise à disposition de la version 2022 des Thésaurus Harmonisés et supports dérivés.

Une nouvelle aide pour saisir les actions en milieu de travail est disponible sous la forme de nouvelles combinatoires (cible – objectif(s) – moyen(s)) et de mise à jour, au regard des évolutions apportées dans le cadre de la version 2023 des Thésaurus Harmonisés, des autres outils.

Ainsi seront aussi mis à disposition des SPSTI et de leurs personnels début 2023 : un sous-main téléchargeable au format PDF, les Thésaurus Harmonisés dans leur exhaustivité, des listes abrégées (short listes), des présentations des arborescences des classes du Thésaurus des expositions

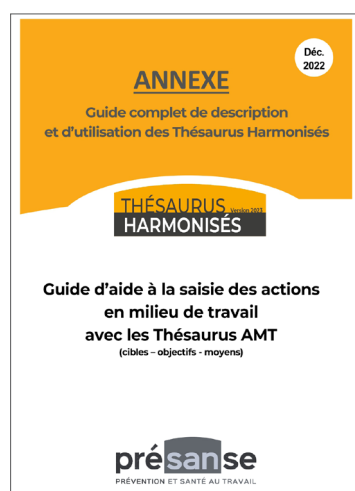
professionnelles, l'indexation par qualificatif (métadonnée) associé aux libellés (*tableaux de maladie professionnelle, classement CMR, agent biologique pathogène, numéros CAS, VLEP, VLCT, ...*), des combinaisons types pour les actions en milieu de travail (cible – objectifs – moyens), des MEEP (matrices emploi-expositions potentielles), des METAP (matrices emploi-tâches potentielles),

Ces aides seront accessibles sur une page de synthèse, sous la forme d'un tableau sur le site de Présanse.

Le guide complet de description et d'utilisation des Thésaurus Harmonisés, quant à lui, fera l'objet d'une refonte, par les Groupes Thésaurus de Présanse, en 2023.

Ces outils simples d'utilisation et à destination de l'ensemble des personnels d'un SPSTI permettent à tous d'avoir à l'esprit les différents Thésaurus Harmonisés existants et aides utilisables à chaque étape de la saisie.

Ils constituent ainsi une aide précieuse afin d'atteindre une meilleure efficacité dans la saisie des données au quotidien. Ils rendent plus aisé le suivi d'un dossier, tout en minimisant le temps dédié à la saisie. ■



UN NOUVEAU CYCLE INFIRMIER POUR 2023 !

11 jours de formation en plus...

Le programme s'enrichit fortement puisqu'il comptera, pour les cycles démarrant en janvier, 252 heures de formation combinant des apprentissages mixtes :

- ▶ **27 jours de formation** en présentiel ou distanciel.
- ▶ **14 modules en e-learning** qui sont à suivre en intersessions et alternent des apports notionnels fondamentaux avec des cas pratiques renforçant l'apprentissage en présentiel.

Parmi les thématiques ajoutées ou augmentées, citons la communication, le risque chimique, une aide aux outils bureautiques, les thésaurus et plus de journées consacrées à la pratique infirmière. Dans un souci constant d'encadrement des stagiaires, chaque cycle comportera dorénavant un webinaire d'ouverture et un webinaire en cours de cycle pour répondre aux questions des stagiaires et prévenir au mieux les risques de décrochage. Dans cette même logique de renforcement de l'accompagnement et d'encadrement des stagiaires, la nomination d'un tuteur devient obligatoire, lesquels tuteurs bénéficieront d'une courte formation de tutorat.

Enfin, il est important de rappeler que ce cycle est éligible à un financement via le CPF (RS6051).

Les premières sessions de 2023 sont déjà pleines, mais n'hésitez pas à nous envoyer vos demandes (à info@afometra.org) pour inscription sur liste d'attente.



 www.afometra.org
organisme de formation certifié ISO 9001